Rapport n°1

Désignation au Bureau de deux nouveaux représentants (collèges 1 et 2)

Assemblée générale du 5 avril 2023

Suite au départ de deux membres des collèges 1 et 2 (faisant respectivement suite à une nouvelle présidence de Parc et à une nouvelle désignation), il est proposé aux collèges 1 et 2 de désigner un nouveau représentant au sein du Bureau de la Fédération des Parcs naturels régionaux.

Délibération

Le collège 1 désigne le représentant au Bureau, suivant :

-

Seuls participent au vote les élus du Collège 1.

Délibération

Le collège 2 désigne le représentant au Bureau, suivant :

-

Seuls participent au vote les élus du Collège 2.